



## [ LE RENDEZ-VUE KRYS ]

UNE CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION EN FAVEUR  
D'UNE MEILLEURE SANTE VISUELLE POUR TOUS

« 6 semaines pour faire tester sa vue  
gratuitement partout en France »

Nanterre, le 29 janvier 2020 – **A l'heure de l'entrée en vigueur de la réforme « 100% Santé » et dans le prolongement de son engagement historique en faveur d'une meilleure santé visuelle pour tous, Krys, l'enseigne phare de KRYS GROUP, lance les « Rendez-Vue ». Cette campagne de sensibilisation, destinée à tous les Français, porteurs de lunettes ou non, permettra de faire tester sa vue, sans rendez-vous, partout en France et en 15 minutes seulement. Cette action se déroulera du 28 janvier au 11 mars 2020.**

### Un test de vue gratuit en moins de 15 minutes partout en France...

S'appuyant sur ses 905 magasins implantés sur tout le territoire français, Krys, le leader de l'optique en France, réaffirme son engagement en faveur d'une meilleure santé visuelle pour tous et propose à tous les Français de venir faire tester leur vue dans ses magasins.



Dotés de salles d'examen de vue parfaitement équipées, les opticiens du réseau Krys ont toutes les compétences et l'expertise pour réaliser ces tests d'acuité.

### ... pour bien voir sans plus attendre !

Faire tester sa vue chez son opticien n'est pas encore un réflexe mais c'est pourtant un gain de temps considérable qui facilite la prise en charge des troubles visuels. Chez l'opticien, le test de la vue se fait sans rendez-vous, en moins de 15 minutes.

Cette campagne est ouverte à toute personne âgée de 16 ans ou plus.

Le test de vue peut également s'accompagner d'un contrôle de la vue lors duquel l'opticien pourra, sous certaines conditions, adapter la correction de la prescription médicale de verres correcteurs et/ou lentilles (1). Ainsi, si le patient est déjà porteur de lunettes ou de lentilles, que sa dernière ordonnance est valide<sup>(2)</sup> et qu'il est nécessaire de modifier la correction de verres ou de lentilles, l'équipement pourra être renouvelé immédiatement et sera remboursé en fonction de la réglementation et des contrats d'assurance santé des patients.

### La santé visuelle des Français au cœur de l'actualité

Cette campagne de sensibilisation est initiée dans un contexte où la prise en charge de la vue des Français est mise sur le devant de la scène par la réforme « 100% Santé ». Cette réforme à condition qu'elle permette effectivement de donner accès, à tous les Français, à un meilleur niveau de prise en charge met en lumière la nécessaire coopération de tous les acteurs de la chaîne de soin.

Car aujourd'hui, alors que le nombre de personnes souffrant de troubles visuels ne cesse d'augmenter, obtenir un rendez-vous chez l'ophtalmologiste reste compliqué. En moyenne un délai de 3 mois est nécessaire pour avoir un rendez-vous, avec de fortes disparités entre zones rurales et urbaines, et près de 20% des patients (Dress 2018) ne réussissent pas à obtenir de rendez-vous.

Pour répondre à ce défi, les médecins et les professions de santé comme les opticiens, doivent travailler de manière coordonnée. Libérer un temps médical précieux pour les ophtalmologistes est un des combats que mène KRYSP GROUP. Très engagé dans ce domaine, le leader de l'optique en France œuvre au quotidien à une meilleure coopération entre tous les acteurs de la chaîne de soin pour ensemble améliorer la santé visuelle des Français.

### À PROPOS DE KRYSP GROUP

Leader français du marché de l'optique, KRYSP GROUP marque sa différence par les valeurs coopératives qui l'ont porté depuis sa création en 1966. Fort de 1 398 magasins dans le monde sous 3 enseignes complémentaires – Krys, Vision Plus et Lynx Optique – KRYSP GROUP affiche des ventes de plus d'un milliard d'euros en 2018. Distributeur et producteur, il est le 1<sup>er</sup> employeur du secteur en France où il emploie 6 000 personnes. 1<sup>er</sup> verrier à obtenir, en 2012, le label « Origine France Garantie », KRYSP GROUP est le seul groupement d'optique à fabriquer lui-même ses verres en France, à Bazainville (78). Un gage de qualité, de rapidité et de compétitivité dont il fait directement bénéficier ses 4 millions de clients.

Depuis 2014, KRYSP GROUP a développé une offre dédiée à la santé auditive et compte aujourd'hui 140 points de vente Krys Audition.

Pour plus d'information, consulter notre site Internet : [www.krys-group.com](http://www.krys-group.com)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



### Contact Presse

#### EDIFICE Communication

Samuel Beaupain - 06 88 48 48 02 - [samuel@edifice-communication.com](mailto:samuel@edifice-communication.com)

Méline Montbrun - 06 49 58 54 79 - [melinda@edifice-communication.com](mailto:melinda@edifice-communication.com)

(1) Article L.4362-10 du Code de la santé publique

(2) Décret n°2016-1381 du 12 octobre 2016 : Sauf indication contraire de l'ophtalmologiste sur l'ordonnance, celle-ci est valable :

Pour les verres correcteurs :

- 1 an pour les - de 16 ans
- 5 ans pour les 16 à 42 ans
- 3 ans pour les + de 42 ans

Pour les lentilles :

- 1 an pour les - de 16 ans
- 3 ans pour les 16 à 42 ans

Important : le premier équipement pour la presbytie (verres progressifs) doit être prescrit par votre ophtalmologiste.